



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France

Paris, le 10 MAI 2016

Service du développement durable  
des territoires et des entreprises  
Pôle évaluation environnementale  
et aménagement des territoires

Dossier n° EE-1134-16

**Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale  
sur le projet de création d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes  
(EHPAD) et d'une résidence pour seniors à BUC (78) ainsi que sur la mise en compatibilité du  
plan local d'urbanisme (PLU) dans le cadre de la procédure intégrée pour le logement**

L'autorité environnementale du préfet de région a été saisie le 29 janvier 2016 pour avis sur le dossier, présenté par la Ville de Buc pour le projet de création d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et d'une résidence pour seniors à BUC (78) ainsi que pour la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU), dans le cadre de la procédure intégrée pour le logement.

Conformément à l'article à l'article R.300-17 du code de l'urbanisme, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de trois mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observation sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France et sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Pour le préfet de région, autorité environnementale,  
Le directeur régional et interdépartemental de  
l'Environnement et de l'Énergie



Certificat FR015650-2  
Champ de certification disponible sur :  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)